



COMMUNIQUÉ

The Honourable Senator Claudette Tardif, Ph.D.

Pour diffusion immédiate

LA SÉNATRICE CLAUDETTE TARDIF PORTE À L'ATTENTION DU SÉNAT LE RAPPORT ANNUEL DE LA COMMISSAIRE AUX LANGUES OFFICIELLES

Ottawa, le 10 mai 2006 – L'honorable Claudette Tardif, sénatrice de l'Alberta, a porté à l'attention du Sénat le rapport annuel de la Commissaire aux langues officielles, déposé au Parlement le 9 mai dernier, lors d'une déclaration en Chambre.

La sénatrice a aussi profité de l'occasion pour remercier Madame Adam, à la veille de son départ, pour son excellent travail depuis le début de son mandat, il y a sept ans. « Les communautés de langues officielles en contexte minoritaire ont eu en Mme la commissaire une alliée de taille » affirme la sénatrice.

Selon la sénatrice, « ce dernier rapport de Madame Adam se tourne vers l'avenir et est un appel à l'action pour les communautés de langues officielles en contexte minoritaire. Il importe donc que les communautés, ainsi que le gouvernement fédéral, saisissent cette occasion et travaillent ensemble à la mise en œuvre de S-3. ».

La sénatrice se réjouit de voir que la Commissaire incite les institutions fédérales à poursuivre la mise en œuvre de S-3 et à agir de façon cohérente dans leur application de la *Loi sur les langues officielles*.

La sénatrice Tardif espère que la personne qui succédera à Madame Adam poursuivra le travail déjà entamé et qu'il ou elle continuera à veiller sur la performance du gouvernement fédéral dans le dossier des langues officielles.

- 30 -

Pour plus d'informations :

Chantal Terrien, Adjointe à la recherche
(613) 947-3608